

République française  
SAINT-CERNIN  
CANTAL

Objet: Vote du budget primitif 2024- Lotissement - DE\_011\_2024

Séance du lundi 15 avril 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 02 avril 2024

Présents : 10

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

quinze avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

**Présents :** GEORGETTE TOUZY représentée par ANDRE DUJOLS ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

**Représentés :** GEORGETTE TOUZY représentée par ANDRE DUJOLS

**Absents :** SYLVIE LACOMBE, STEPHANIE SALIES, CHRISTELLE CHAUVET

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif du budget lotissement pour l'année 2024 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- En fonctionnement, en dépenses et en recettes à **26 829.15** euros
- En investissement, en dépenses et en recettes à **26 829.15** euros

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget primitif du lotissement de la commune de Saint-Cernin pour l'année 2024.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 17.04.2024  
et publication ou notification du 17.04.2024

Le Maire,  
A. DUJOLS

Le Maire,  
A. Dujols



La secrétaire de séance  
S. Gaillard

Date de transmission de l'acte: 17/04/2024  
Date de réception de l'AR: 17/04/2024

015-211501754-DE\_011\_2024-DE  
A G E D I